



Communiqué de presse

7 décembre 2020

1^{er} COMITE INTERMINISTERIEL DE LA LOGISTIQUE (CILOG)

France Logistique se félicite des mesures annoncées à ce 1^{er} CILOG, reconnaissant l'enjeu national qu'est la mobilité des marchandises

France Logistique se réjouit des conclusions de ce premier CILOG :

- *Reconnaissance du caractère essentiel et stratégique de la filière*
- *Premières mesures pour améliorer sa compétitivité*
- *Volonté de poursuivre le travail public/privé avec France Logistique*

* *

Le caractère essentiel et stratégique du transport et de la logistique :

La crise a mis en lumière à quel point notre agriculture, nos industries, nos commerces, nos services publics, nos collectivités locales ... ont besoin des acteurs du transport et de la logistique, pour assurer la continuité des chaînes d'approvisionnement.

Face à la crise sanitaire et au premier confinement, les acteurs de la mobilité des marchandises ont été efficacement mobilisés, en particulier pour l'approvisionnement en masques ou produits alimentaires, malgré des conditions particulièrement difficiles.

Pour les enjeux à venir sur les vaccins, les entreprises du secteur ont réaffirmé leur disponibilité, sur tous les maillons des chaînes logistiques, pour aider à organiser et mettre en œuvre les décisions des autorités.

Le transport et la logistique apparaissent structurellement comme des acteurs majeurs des politiques de relocalisation industrielle, d'aménagement des territoires, de transition écologique, de compétitivité et de souveraineté de notre économie.

De premières mesures :

France Logistique souligne l'importance de la prise en compte, par les mesures annoncées, de l'ensemble des maillons des chaînes logistiques : des lieux de stockage aux portes d'entrée/sortie, en passant par l'ensemble des modes de transport.

FRANCE LOGISTIQUE

Immeuble CARDINET 8, rue Bernard Buffet 75017 PARIS
Tél. : 01 53 68 40 40

Les membres de France Logistique se félicitent notamment de :

- L'approche multimodale de la transition écologique du transport, incluant tant des aides aux modes massifiés que des aides au renouvellement des flottes du mode routier ;
- Le soutien du gouvernement au plan de développement du fret ferroviaire porté par l'ensemble des opérateurs et leurs clients ;
- La prise en compte de l'importance de la performance des ports français, pour la compétitivité logistique et donc économique française dans son ensemble ;
- L'intégration de la logistique, dans les dispositifs d'aide à l'implantation dans les territoires, aux côtés de l'industrie, via l'aide au renouvellement des friches ou l'utilisation des sites « clés en main » ;
- L'appui au développement d'entrepôts écologiques, par le relèvement du seuil de rachat automatique de l'énergie photovoltaïque ou la capacité à construire en hauteur pour limiter l'empreinte au sol ;
- La sollicitation de 3 personnalités qualifiées, dont Mme Anne-Marie Idrac, sa présidente, pour proposer une stratégie nationale structurée de la logistique urbaine durable.

Un travail public/privé à poursuivre sur la durée :

Le Gouvernement a confirmé son souhait de poursuivre le dialogue public/privé engagé avec les membres de France Logistique. Les travaux à venir doivent :

- Approfondir les mesures annoncées, notamment :
 - o Clarification et simplification des règles fiscales, réglementaires et d'urbanisme applicables aux entrepôts, afin d'assurer l'attractivité de notre territoire pour leurs implantations ;
 - o Amélioration des performances de nos ports et de nos modes massifiés ferroviaires ou fluviaux, par de meilleures réponses aux besoins de leurs clients, en termes de fluidité et fiabilité ;
 - o Partage d'une stratégie de logistique urbaine permettant d'optimiser les flux de marchandises au bénéfice à la fois des activités économiques, des consommateurs, et des enjeux environnementaux.
- Les compléter par des nouvelles mesures :
 - o Elaboration d'une feuille de route pluriannuelle pour la transition énergétique du transport routier articulant la disponibilité des véhicules, et celles des énergies et stations de recharges, les contraintes réglementaires et des mesures d'incitations financières. Mené sous l'égide des pouvoirs publics français, ce travail avec les constructeurs, énergéticiens et utilisateurs, devra intégrer la dimension européenne de cette transition ;
 - o Définition d'un programme d'actions concernant l'évolution des compétences et des emplois, notamment en matière de numérique ;
 - o Déclinaison territoriale de ces mesures, aux diverses échelles de l'aménagement des territoires.

France Logistique appelle le Gouvernement à pérenniser le CILOG, a minima, à une fréquence annuelle.

Dans le détail, cette première réunion a été l'occasion :

- ***Pour la filière de :***
 - *Confirmer son engagement au service des entreprises, des consommateurs, des territoires, et de l'emploi ;*
 - *Renouveler sa volonté d'être moteur de solutions partenariales efficaces pour le développement durable de notre économie, notamment en matière de transition écologique ;*

- ***Pour le Gouvernement de :***
 - *Saluer l'implication efficace des acteurs du transport et de la logistique dans la gestion de la crise sanitaire ;*
 - *Reconnaître le caractère stratégique de la filière pour la réussite des politiques publiques, notamment en termes de croissance verte ;*
 - *Annoncer de premières mesures pour en améliorer la compétitivité ;*
 - *Confirmer la poursuite dans la durée du travail public/privé, conduit avec France Logistique et ses membres.*

A propos de France Logistique

Créée le 8 janvier 2020 et présidée par Anne-Marie IDRAC, l'Association France Logistique regroupe et coordonne l'ensemble des acteurs privés de la filière logistique française. Elle rassemble à la fois les principales organisations & associations professionnelles (AFILOG, AUTF, CGI, FNTR, OTRE, TLF/TLF Overseas), ainsi que des entreprises du secteur (à ce jour : Bolloré Logistics, Carrefour Supply Chain, Catella Logistic Europe, C-Logistics, Ceva Logistics, Daher, Geodis, Heppner, ID Logistics, Groupe La Poste, Prologis, Sogaris, STEF). La filière logistique française représente 10% du PIB et 1,8 M d'emplois.

